

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LES MIOCHES – Constitution de société

Référence : L009962

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 29 avril 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 avril 2022, à Corseul. Dénomination : **LES MIOCHES**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 2, Rue de l'Arguenon, 22130 Corseul. Objet : L'acquisition d'immeubles ; L'administration, la gestion et plus particulièrement l'exploitation par bail ou location de ces immeubles et de tous biens immobiliers qui pourront être apportés à la société au cours de la vie sociale ou acquis par elle ; Et plus généralement, toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1500 euros Montant des apports en numéraire : 1500 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donné par décision de nature extraordinaire. Gérant : Monsieur Eric ZORZI, demeurant 2 Rue de l'Arguenon, 22130 Corseul Gérant : Madame Elodie ZORZI, demeurant 633, Rue Saint-Clair, 14600 La Riviere St Sauveur Gérant : Madame Tiffany ZORZI, demeurant 21, La Heutière, 22980 St Michel de Plelan La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Pour avis. La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)